



Le Président

Madame Laura Flessel
Ministre des Sports
95 avenue de France
75013 Paris

Réf : DM/SG/ay - 163

Paris, le 21 mars 2018

Madame la Ministre, *chère Laura*

Je reçois chaque jour des lettres émanant des acteurs territoriaux du mouvement sportif qui expriment leur désarroi face à une situation qui les interpelle.

Il en va ainsi notamment :

- De la baisse significative de l'enveloppe territoriale du CNDS
- Des nouveaux critères d'attribution de cette enveloppe
- De la disparition des emplois aidés au bénéfice des associations

À l'heure où le mouvement sportif s'est mobilisé pour candidater à l'organisation des Jeux olympiques et Paralympiques et les obtenir, il est pour le moins paradoxal qu'il soit en pleine inquiétude à la perspective que ce succès historique ne lui profite pas pleinement, voire le fragilise.

La volonté manifestée par divers acteurs publics, que soit promue, voire aidée, la pratique grand public, y compris hors clubs, ne manque pas d'interroger. Elle interpelle encore plus lorsque le Ministère des Sports utilise l'argent du CNDS pour cela.

Si le mouvement sportif ne saurait prétendre à la moindre exclusivité en la matière, il n'empêche que, sans lui, la place du sport dans la société française ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous savons tous que le monde bouge et qu'il le fait très vite, que les clubs, comme le reste de la société, ont besoin d'adapter leurs capacités d'accueil et d'animation à ces nouveaux comportements ou demandes. Il n'en demeure pas moins que le Club sportif reste la référence et la cellule de base du mouvement sportif français et même du sport français.

Dès le retour de Lima et la décision du CIO de nous attribuer l'organisation des Jeux de 2024, vous avez déclaré vouloir célébrer chaque année l'octroi des Jeux par une « Fête du sport » organisée à la date anniversaire du 13 septembre. Cette déclaration, faite sans la moindre discussion préalable, a surpris. Vous l'avez ensuite amendée pour en fixer la date au week-end des 22 et 23 septembre et en préciser les contours par une lettre datée du 16 mars 2018 et reçue le 19.

Dans cette lettre vous précisez les objectifs et les modalités de la Fête du sport que vous appelez à être une grande fête nationale et populaire.

Vous avez demandé et forcément obtenu de la part du CNDS sur le budget « héritage et société du CNDS » un abondement de 3 millions d'euros. C'est la première fois qu'une telle somme est accordée à un projet non partagé avec le mouvement sportif.

Comment un animateur bénévole du mouvement sportif pourrait-il ne pas faire la comparaison entre les baisses de dotation qui le touchent et fragilisent la cause pour laquelle il s'est librement engagé et cette dépense qu'il ne peut juger qu'inappropriée dans le contexte actuel de rigueur budgétaire et d'efforts partagés à tous les niveaux ?

Qui plus est, et cela rajoute au sentiment d'incompréhension, vos services sollicitent les partenaires, tant publics que privés, du mouvement sportif pour qu'ils vous rejoignent dans cette perspective.

C'est d'ailleurs ce que vous précisez vous-même dans le courrier indiquant bénéficiaire d'ores et déjà du soutien d'un certain nombre de partenaires publics et privés. En vertu du principe élémentaire des vases communicants dans le cadre de budgets forcément limités, il va de soi que les transferts ainsi occasionnés ne feront qu'alourdir les difficultés du mouvement sportif et accentuer son incompréhension.

Son ressenti est celui d'un acteur majeur non reconnu dans son engagement, voyant celui-ci délaissé au bénéfice d'une opération de communication qu'il ne peut pas comprendre comme prioritaire.

J'ai personnellement défendu le contexte budgétaire du gouvernement pour expliquer les choix qui avaient été faits pour le CNDS, en expliquant aussi qu'il fallait se poser la question première de sa gouvernance pour assurer plus d'efficacité à ses actions. Je dois dire que cela m'a été reproché par la base, aujourd'hui je ne me vois pas expliquer qu'il peut y avoir aussi 3 millions d'euros, plus l'argent public que vont y injecter certaines collectivités territoriales, consacrés ainsi à la Fête du sport.

Vous m'invitez à faire partie du comité de pilotage, je vous en remercie mais vous demande aussi de comprendre ma décision de décliner cette invitation pour les raisons ci-dessus indiquées.

N'ayant aucune prétention à donner aux structures tant territoriales que nationales des directives sur la conduite à tenir à ce sujet, il leur appartiendra d'apprécier l'intérêt de participer ou pas à l'appel à projets que vous avez organisé via vos services déconcentrés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Denis Masseglia